

Ces comptes concernent une association conforme à la loi du 1er juillet 1901.

« La MJC Monplaisir a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes (enfants, jeunes et adultes), de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux. Elle assure par ailleurs la formation d'animateurs et de ses bénévoles. »

La MJC Monplaisir élabore et formalise un projet associatif répondant à ses missions et l'évalue régulièrement.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC Monplaisir participe au développement local en animant des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants, des adhérents et des participants à la vie associative.

Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission.

Elle propose aussi des activités et des services divers aux enfants et aux adultes.

De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité, une pratique citoyenne et la participation des adhérents et des habitants à la vie associative.

Les ressources financières proviennent essentiellement des subventions publiques, de prestations de service de la CAF et des participations des adhérents.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Le résultat excédentaire de l'exercice présenté est de 62 033.83 €

Faits significatifs

L'exercice 24/25 présente un résultat excédentaire de 62 033.83 € (2% des charges).

Cet excédent nous permet de ramener nos fonds propres à 503 706 €.

Nos adhérents restent fidèles et sont de plus en plus nombreux,

puisque nous terminons la saison avec 3435 adhérents contre 3208 en 23/24.

Nos dépenses d'énergies ont légèrement diminué en raison de l'abandon de la gestion de deux salles associatives au profit de la Ville de Lyon.

Cependant, ces dépenses restent élevées, en raison des coûts de l'énergie et de l'arrêt des aides de L'État.

Nos charges de personnels augmentent de manière conséquente.

L'augmentation d'indice (V1 et V2) a considérablement augmenté les charges de l'association.

De plus une modification de la réglementation Jeunesse et Sport a entraîné une augmentation du temps de travail rémunéré pour les salariés en CDI sur le périscolaire.

Règles et Méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés le 16 décembre 2025 par le Conseil d'Administration de l'Association.

Généralités

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan comptable général en respectant ces principes :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité des comptes,

- Prudence,
- Permanence des méthodes.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Présentation des principales méthodes utilisées

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels.
Les logiciels sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée de 3 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Amortissements

Matériel et outillage	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel Audio visuel	1 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements et aménagements divers	3 à 13 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	2 à 10 ans	Linéaire
Matériel éducatif	2 à 10 ans	Linéaire
Matériel de musique subventionné	3 à 10 ans	Linéaire

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Pour celles dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, il a été constitué une provision selon le risque de non-recouvrement.

Subventions de fonctionnement

La subvention de fonctionnement de la Ville de Lyon ainsi que la subvention du FONJEP perçue au titre d'une année civile est comprise pour son montant total dans les comptes clos au 31/08 sans application d'un calcul effectué prorata temporis.

Les autres subventions annuelles sont traitées en faisant application du prorata temporis (8/12 sur l'exercice et 4/12 sur l'exercice suivant).

Subventions d'investissement

La subvention d'investissement fait l'objet d'une reprise au compte de résultat à la clôture de l'exercice au prorata de l'amortissement du bien financé.

Provisions pour charges

Il s'agit d'une provision pour pensions de retraite.

Informations sur les éléments de l'actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice concernent :

	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	23 996	0	0	23 996
Immobilisations corporelles	558 702	20 945	1 447	578 200
Immobilisations financières	0	1 220	0	1 220
Total	582 698	22 165	1 447	603 416
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	23 328	668	0	23 996
Immobilisations corporelles	471 111	29 248	766	499 593
Total	494 439	29 916	766	523 589

État des créances

	État des créances	Montant brut	Échéance	
			À 1 an au plus	À plus d'1 an et moins de 5 ans
Autres immo financières		1 220	1 220	
Autres créances clients		295 940	295 940	
Personnel et comptes rattachés		2 137	2 137	
Taxe sur la valeur ajoutée		860	860	
Divers État et autres collectivités		576 179	576 179	
Débiteurs divers		3 260	3 260	
Charges constatées d'avance		25 778	25 778	
Total		905 374	905 374	

Produits à recevoir

Clients – produits à recevoir	11 494
Autres créances – subventions à recevoir	579 439
Intérêts à recevoir sur livrets	14 752
Autres créances	2 137

Total	607 822
--------------	----------------

Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance Charges d'exploitation	25 778
-------------------------------------------------------	--------

Informations sur les éléments du passif

Les fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	À la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise	24 650			24 650
Report à nouveau	308 520	108 502		417 022
Résultat de l'exercice	108 502		46 468	62 034
Total	441 672	108 502	46 468	503 706

Tableau des provisions inscrites au bilan

	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour retraite	188 241	35 942	34 212	189 971
Provisions pour risque	35 000	10 000	0	45 000
Total	223 241	45 942	34 212	234 971

La provision pour retraite est actualisée chaque année, conformément à la réglementation comptable. De plus un abondement de 10 000€ annuel sur une période de 10 ans est comptabilisé depuis le 31/08/2020.

Nous avons provisionné 10 000€ supplémentaires pour le conflit prud'hommal en cours.

Les fonds dédiés

Ressources	Intitulé du projet concerné	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur les nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice	Dont fonds sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subventions Ville de Lyon	ALAE	120 000	120 000		0	0
Total		120 000	120 000		0	0

Nous avons réinjecté 120 000 € provenant de fonds dédiés initialement placés en « réserve » lors du lancement de l'activité périscolaire. (30 000 € par école)

État des dettes

	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et moins de 5 ans	À plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	46 312	46 312		
Personnel et comptes rattachés	85 364	85 364		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135 181	135 181		
TVA et autres impôts	19 130	19 130		
Autres dettes	5 720	5 720		
Avoirs à établir	0	0		
Dettes financières	865	865		
Produits constatés d'avance	686 762	686 762		
Total	979 333	979 333		

Les subventions d'investissements

Libellés	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement :				
- Ville	116 623	0	88 566	28 057
- Métropole	9 639	3 900	2 526	11 013
- Carsat	2 030	0	0	2 030
Sous-total	128 292	3 900	91 092	41 100
Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat :				
- Ville	-104 438	-5 001	-88 566	-20 873
- Métropole	-5 988	-3 124	-2 526	-6 586
- Carsat	-74	-406	0	-480
-				
Sous-total	-110 500	- 8 531	-91 092	-27 939
Total	17 792	-4 631	0	13 161

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 325
Dettes fiscales et sociales	112 401
Autres dettes	0
Total	122 726

Comptes de régularisation passif

Cotisations et adhésions (saison 2024/2025)	674 809
Taxe sur les salaires	8 014
Subventions	3 940
TOTAL	686 763

Autres informations

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires inscrites sur le compte d'exploitation 2024/2025, clos le 31/08/25, correspondent à des données chiffrées fournies par la Ville de Lyon pour :

- des valeurs locatives pour les locaux de la MJC Monplaisir et de l'espace des 4 vents.
- des frais réels pour les assurances, les fluides et entretiens assurés par la ville.

La valorisation du bénévolat a été inscrite dans les comptes pour la première fois sur la saison 23/24. La valorisation du bénévolat a fait l'objet d'un travail d'inventaire du temps consacré à l'association par les bénévoles. Cet inventaire a été réalisé par les professionnels ayant la responsabilité de l'accompagnement et de la mobilisation de ces publics. Cet inventaire est fait sur une base a minima. De fait, la réalité de l'implication des bénévoles ne peut être que supérieure au montant présenté. Cette valorisation a été faite sur la base horaire au SMIC chargé.

	2025	2024	Écart	Écart %
Contributions volontaires VDL	293 691	276 461	17 230	
Valorisation Bénévolat	97 951	88 546	9 405	
Total	391 642	365 007	26 635	6.9

Subventions et contributions financières

	2025	2024	Écart	Écart %
ville de Lyon DGF	1 135 370	1 161 914	-26 544	-2.28
Ville de Lyon sur opérations	38 388	37 954	+434	+1.14
Ville de Lyon Fonjep	64 681	64 681		
Métropole	41 938	44 830	-2 892	-6.45
CAF	18 828	12 595	+6 233	+49.49
État Cohésion sociale	27 392	19 181	+8 211	+42.81
État Fonjep	7105	7105		
Europe		-2 578	+2578	+100
Carsat	5 910	10 000	-4 090	-40.90
TOTAL	1 339 613	1 355 682	-16 069	-1.2

Le chiffre d'affaires

Libellés	31/08/2025	31/08/2024	Variation Montant	Variation %
- Secteur non lucratif	1 445 938	1 362 590	83 348	6.12
- Secteur lucratif	86 230	97 552	-11 322	-13.13
TOTAL	1 532 168	1 460 142	72 026	4.93

Autres engagements donnés

Engagements de retraite	229 971
-------------------------	---------

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié et tient compte de l'ancienneté qu'il aura acquise le jour de son départ avec son salaire de fin de carrière. Le montant des prestations auxquelles pourront prétendre les salariés le jour de leur départ à la retraite est défini selon les dispositions actuelles de la Convention Collective ECLAT (ex-Animation).

Effectif

Cadres	5
Employés présents au 31/08/25	147
Employés équivalent temps plein au 31/08/25 : 62	152

La rémunération des organes de direction cadre n'est pas communiquée, car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

Cotisations

Les cotisations inscrites en compte de résultat sont sans contrepartie, car elles permettent uniquement d'être adhérent de l'association et de participer à l'Assemblée Générale.

Les cotisations sont comptabilisées en comptabilité d'engagement, lors de l'appel de cotisation.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes figurant sur le compte de résultat de l'exercice

s'élève à 6 840 €.

Transferts de charges

Participation Emplois aidés	15 000
Remboursement Uniformation	33 788
Remboursement Assurance	17
TOTOTAL	48 805

Charges exceptionnelles

Fournisseurs/ exercice antérieur	2 742
Divers	2 090
Dons	881
VNC Eléments d'actifs cédés	681
TOTOTAL	6 394

Produits exceptionnels

Chèques non encaissés de plus de 2 ans	1 521
Reprise subventions d'investissement	8 532
Divers	764
Fournisseurs/exercice antérieur	2 500
Produits de cession d'éléments d'actifs	0
TOTOTAL	13 317